

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 03734

Numéro SIREN : 533 049 268

Nom ou dénomination : A.L.L.

Ce dépôt a été enregistré le 15/01/2021 sous le numéro de dépôt 1311

A.L.L

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

A.L.L

SAS au capital de 200 000 €
88, Avenue Charles de Gaulle
92200 NEUILLY-SUR-SEINE
RCS : NANTERRE B 533 049 268



A.L.L
SAS au capital de 200 000 €
88, Avenue Charles de Gaulle
92200 NEUILLY-SUR-SEINE
RCS : NANTERRE B 533 049 268

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

Aux Associés,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **A.L.L** relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le le Président sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société A.L.L à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilité du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

35, Boulevard Gambetta – B.P. 40276 – 59335 Tourcoing Cedex
Tél. : 03 20 70 00 07 | Fax : 03 20 70 02 27



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication aux Associés appelés à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société A.L.L. à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.



RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

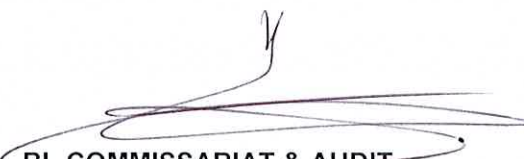
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

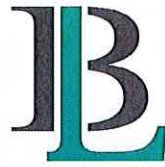
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement de contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Tourcoing, le 15 juin 2020



BL COMMISSARIAT & AUDIT
Représentée par **Arnaud LOCQUET**
Commissaire aux comptes



COMMISSARIAT
& AUDIT

A.L.L

SAS au capital de 200 000 €
88, Avenue Charles de Gaulle
92200 NEUILLY-SUR-SEINE
RCS : NANTERRE B 533 049 268

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE
31/12/2019

Aux Associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

35, Boulevard Gambetta – B.P. 40276 – 59335 Tourcoing Cedex
Tél. : 03 20 70 00 07 | Fax : 03 20 70 02 27



CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article 36 des statuts, nous avons été avisés des conventions suivantes mentionnées à l'article L. 227-10 du Code de commerce qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé.

Convention avec la société AL DEVELOPPEMENT :

- 1.1 Les personnes concernées
 - Daniel DORCHIES

- 1.2 Objet et portée

- 1.2.1 Convention de prestation

Objet : La société AL DEVELOPPEMENT réalise des prestations de direction pour le compte de la société ALAM.

Portée : La charge de l'exercice clos au 31/12/2019 s'élève à 196 002 euros.

Convention avec la société SII ILE DE FRANCE :

- 1.3 Les personnes concernées
 - Daniel DORCHIES

- 1.4 Objet et portée

- 1.4.1 Convention de prestation

Objet : La société SII ILE DE FRANCE réalise des prestations pour le compte de sa filiale ALAM.

Portée : La charge de l'exercice clos au 31/12/2019 s'élève à 137 202 euros.

Fait à Tourcoing, le 15 juin 2020



BL COMMISSARIAT & AUDIT
Représentée par **Arnaud LOCQUET**
Commissaire aux comptes

COMPTES ANNUELS

Bilan Actif

		31/12/2019			31/12/2018
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	4 633	1 637	2 996	
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	51 490	32 437	19 053	8 036
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	250		250	250
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières	6 610		6 610	3 310
	TOTAL (II)	62 983	34 074	28 908	11 595
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				2 312
	CREANCES (3)				
COMPTES DE REGULARISATION	Créances clients et comptes rattachés	920 083		920 083	1 484 070
	Autres créances	1 406 312		1 406 312	1 839 138
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	138 920		138 920	
	Charges constatées d'avance	28 303		28 303	15 803
	TOTAL (III)	2 493 619		2 493 619	3 341 323
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		2 556 601	34 074	2 522 527	3 352 918

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		31/12/2019	31/12/2018
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	200 000	200 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	20 000	20 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	755	362 733
	Résultat de l'exercice	656 724	860 023
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total des capitaux propres		877 480	1 442 755
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	322	114 295
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	820 797	640 127
	Dettes fiscales et sociales	823 929	1 155 741
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)			
Total des dettes		1 645 047	1 910 163
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF		2 522 527	3 352 918
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		656 724,15	860 022,67
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		1 645 047	1 910 163
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		322	114 295



Compte de Résultat

1/2

		31/12/2019		31/12/2018
		France	Exportation	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises			
	Production vendue (Biens)			
	Production vendue (Services et Travaux)	5 480 181		5 480 181
	Montant net du chiffre d'affaires	5 480 181		5 480 181
	Production stockée			
	Production immobilisée			
	Subventions d'exploitation			
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges		103	29 129
	Autres produits		105	2
	Total des produits d'exploitation (1)		5 480 389	4 458 033
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			
	Variation de stock			
	Achats de matières et autres approvisionnements			
	Variation de stock			
	Autres achats et charges externes		2 519 337	1 040 405
	Impôts, taxes et versements assimilés		58 402	49 911
	Salaires et traitements		1 353 847	1 459 885
	Charges sociales du personnel		551 671	587 245
	Cotisations personnelles de l'exploitant			
	Dotations aux amortissements :			
	- sur immobilisations			
	- charges d'exploitation à répartir		5 325	6 837
	Dotations aux dépréciations :			
	- sur immobilisations			
	- sur actif circulant			
	Dotations aux provisions			
	Autres charges		68 184	71 005
	Total des charges d'exploitation (2)		4 556 765	3 215 289
RESULTAT D'EXPLOITATION			923 625	1 242 744



Compte de Résultat 2/2

		31/12/2019	31/12/2018
RESULTAT D'EXPLOITATION		923 625	1 242 744
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	20 621	14 784
	Total des produits financiers	20 621	14 784
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 180	1 029
	Total des charges financières	2 180	1 029
RESULTAT FINANCIER		18 441	13 755
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		942 066	1 256 499
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	916	
	Total des produits exceptionnels	916	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		195
	Total des charges exceptionnelles		195
RESULTAT EXCEPTIONNEL		916	(195)
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES		286 258	396 281
TOTAL DES PRODUITS		5 501 926	4 472 817
TOTAL DES CHARGES		4 845 202	3 612 794
RESULTAT DE L'EXERCICE		656 724	860 023
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs (3) dont produits concernant les entreprises liées (4) dont intérêts concernant les entreprises liées		20 621	14 784

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 522 527** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **5 501 926** euros et un total **charges** de **4 845 202** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **656 724** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2019** et finit le **31/12/2019**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :



Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Règles et Méthodes Comptables

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

Aucune provision n'est constituée à ce titre.

Fiscalité

La société a intégré le périmètre du groupe d'intégration fiscale de la société SAS AL DEVELOPPEMENT au 01/01/2019.

La société comptabilise sa charge d'impôt comme si elle était imposée séparément.



ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2019
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	1 433		3 200			4 633
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 433		3 200			4 633
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	35 353		16 137			51 490
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	35 353		16 137			51 490
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés	250					250
	Prêts et autres immobilisations financières	3 310		3 300			6 610
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 559		3 300			6 859
TOTAL		40 345		22 637			62 983



ANNEXE - Elément 3

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2019
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	1 433	204		1 637
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 433	204		1 637
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	27 317	5 120		32 437
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	27 317	5 120		32 437
TOTAL		28 750	5 325		34 074

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							



ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

		31/12/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	6 610		6 610
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	920 083	920 083	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	381 577	381 577	
	Taxes sur la valeur ajoutée	172 863	172 863	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	844 473	844 473	
	Débiteurs divers	7 400	7 400	
	Charges constatées d'avances	28 303	28 303	
	TOTAL DES CREANCES	2 361 308	2 354 698	6 610
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	322	322		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	820 797	820 797		
	Personnel et comptes rattachés	237 841	237 841		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	312 520	312 520		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	153 347	153 347		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	120 220	120 220		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	1 645 047	1 645 047		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					



Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

31/12/2019	Entreprises liées	Entreprises avec un lien de participation	Dettes, créances représentées par effets de commerce
Bilan Actif			
Capital souscrit non appelé			
Actif immobilisé			
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances, acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations			
Créances sur participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Actif circulant			
Avances, acomptes versés sur commandes			
Clients et comptes rattachés			
Autres créances	851 081		
Capital souscrit appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Bilan Passif			
Dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes envers établissements de crédits			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances, acomptes reçus sur commandes			
Dettes fournisseurs comptes rattachés	418 265	59 174	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			



Capital social

		31/12/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		2 000,00	100,0000	200 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		2 000,00	100,0000	200 000,00



Produits à recevoir (avec détail)

	31/12/2019	31/12/2018	Variations %
Créances rattachées à des participations			
Autres immobilisations financières			
Autres créances clients		60 000	(60 000) -100,00
Autres créances		37 682	(37 682) -100,00
TOTAL		97 682	(97 682) -100,00



Charges à payer (avec détail)

	31/12/2019	31/12/2018	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	322	496	(174)	-35,16
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	548 677	34 417	514 260	N/S
Dettes fiscales et sociales	333 770	253 736	80 034	31,54
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	882 768	288 649	594 119	205,83



Charges constatées d'avance (avec détail)

	31/12/2019	31/12/2018	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	28 303	15 803	12 501	79,10
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	28 303	15 803	12 501	79,10



Effectif moyen

		31/12/2019	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		7	
	Professions intermédiaires			
	Employés		5	
	Ouvriers			
	TOTAL		12	



A.L.L.
Société par actions simplifiée
au capital social de 200.000 euros
Siège social : 88, avenue Charles de Gaulle – 92200 Neuilly-sur-Seine
533 049 268 R.C.S. Nanterre

(la "**Société**")

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES
EN DATE DU 30 JUIN 2020**

- **Sogepar D Transaction**, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé 251, avenue du Bois, Parc du Pont Royal, Bâtiment A – 59130 Lambersart, identifiée sous le numéro 456 500 545 R.C.S Lille Métropole, représentée par la société AL Développement, elle-même représentée par Monsieur Daniel Dorchies,
- **S.I.I. Ile de France**, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé 88, avenue Charles de Gaulle – 92200 Neuilly-sur-Seine, identifiée sous le numéro 442 298 972 R.C.S. Nanterre, représentée la société AL Développement, elle-même représentée par Monsieur Daniel Dorchies,

agissant en leur qualité d'associés de la Société détenant l'intégralité du capital et des droits de vote de la Société (les "**Associés**") ont pris, conformément aux dispositions légales et statutaires, les décisions se rapportant à l'ordre du jour suivant :

- approbation des comptes annuels et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ; quitus au Président (*1^e décision*) ;
- approbation des charges non déductibles (*2^e décision*) ;
- affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019 (*3^e décision*) ;
- approbation du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées (*4^e décision*) ; et
- pouvoirs en vue des formalités (*5^e décision*).

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) de l'exercice clos le 31 décembre 2019 arrêtés par le Président ;
- le rapport de gestion du Président ;
- le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2019 ;
- le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce ; et
- un exemplaire des statuts de la Société,

les Associés ont pris les décisions suivantes :

* *

*

PREMIERE DECISION

(Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ; quitus au Président)

Les Associés,

après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président,

approuvent les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice d'un montant de 656.724 euros,

approuvent également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport, et

donnent, en conséquence, au Président quitus entier, définitif et sans réserve de l'exécution de son mandat.

DEUXIEME DECISION

(Approbation des charges non déductibles)

Les Associés,

prennent acte, conformément aux dispositions de l'article 223 *quinquies* et 39-5 du Code général des impôts, que la Société n'a supporté, au titre de l'article 39-4 du Code général des impôts, aucune charge correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

TROISIEME DECISION

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019)

Les Associés,

après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice 2019,

constatent que l'exercice clos le 31 décembre 2019 se traduit par un bénéfice de 656.724 euros,

décident d'affecter ledit bénéfice de la manière suivante :

- Origine : résultat bénéficiaire de l'exercice : 656.724 euros.
- Affectation : 656.724 euros à titre de dividende.

Le dividende unitaire est donc de 328,362 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social de la Société.

constatent, conformément aux dispositions légales, que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement (en euros)
	Dividendes (en euros)	Autres revenus distribués (en euros)	
31.12.2016	544.000 €	N/A	N/A
31.12.2017	N/A	N/A	N/A
31.12.2018	N/A	N/A	N/A

QUATRIEME DECISION

(Approbation du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées)

Les Associés,

connaissance prise du rapport de gestion du Président et du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées établi conformément aux dispositions de l'article L.227-10 du Code de commerce,

approuvent, sans réserve et dans son ensemble, le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées, établi conformément aux dispositions de l'article L.227-10 du Code de commerce.

CINQUIEME DECISION

(Pouvoirs pour les formalités)

Les Associés,

confèrent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra d'accomplir.

* *

*

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les Associés.

 Daniel DORCHIES

SOGEPAR D TRANSACTION

représentée par AL Développement

elle-même représentée par Monsieur Daniel Dorchies

 Daniel DORCHIES

S.I.I. ILE DE FRANCE

représentée par AL Développement

elle-même représentée par Monsieur Daniel Dorchies